

■ **Marcel Biolley**, à Montévraz, boulangerie, épicerie.
(FOSC du 06.05.1981, p. 1447). Inscription d'office par suite de
la fusion des communes de Bonnefontaine, Essert (FR), Montév-
raz, Oberried (FR), Praroman et Zénauva, selon Décret et Loi du
17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Le Mouret.
Journal no 1147 du 05.03.2003
(00899116 / CH-217.0.111.094-8)